


Des Trophées pour valoriser les acteurs locaux



Le Département de la Dordogne lance la 2^e édition des Trophées du Développement Durable. Ces trophées sont l'occasion de valoriser les actions menées sur le territoire périgourdin et de mettre en lumière les richesses et la diversité des initiatives...



Ouverte aux collectivités, aux entreprises, aux associations et établissements d'enseignement du département, cette initiative a pour vocation de valoriser les richesses et la diversité des actions menées sur le territoire.

En mettant en lumière des projets innovants et l'inventivité d'acteurs locaux, les Trophées périgourdins du développement durable ont l'ambition de favoriser l'émergence d'expérimentations et de faciliter le partage d'expériences.



Pour s'inscrire pleinement dans la démarche, celles-ci doivent prendre en compte le développement durable dans ses trois dimensions (l'environnement, l'économie, le social), promouvoir des pratiques exemplaires et encourager la conduite du changement.

Date limite de dépôt des dossiers :
perigorddurable.dordogne.fr
5 septembre minuit !

Un jury composé d'élus départementaux, de représentants de l'administration départementale et d'experts statuera sur 8 lauréats (2 par catégorie).

Comme l'an passé, « un prix du public » permettra aux citoyens de voter via la plateforme pour une initiative qui a retenu leur attention dans l'ensemble des catégories.

La remise des prix, se déroulera le 7 octobre lors de la semaine européenne du développement durable au Centre de la Communication « Joséphine Baker » à Périgueux.



Proposez vos actions !
[Accéder au dépôt des actions](#)

[Règlement](#)

[Consulter les actions déposées](#)

Les actions retenues doivent agir en faveur du développement durable et porter au minimum sur deux de ses trois dimensions (environnementale, économique, et sociale) tout en favorisant une gouvernance partagée.

Ces trophées ont pour objectifs de :

- Prendre en compte le développement durable dans ses trois dimensions (l'environnement, l'économie, le social),
- Favoriser l'émergence et l'expérimentation de projets locaux, si possible innovants, et encourager la conduite du changement pour un développement durable,
- Valoriser des projets pilotes et des pratiques « exemplaires » menés par des acteurs périgourdins et partager leurs expériences. Cette 1ère édition est ouverte aux collectivités, aux associations et aux entreprises du département.

La remise des prix se déroulera le 7 octobre, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable au Centre de la Communication à Périgueux.

Cet évènement sera l'occasion pour les acteurs périgourdins, qui s'impliquent dans la thématique du développement durable, de se rencontrer et de partager leurs expériences à l'occasion de cet évènement

Tous les habitants du Département peuvent voter sans condition d'âge. Chaque personne ne peut voter qu'une seule fois. Le vote s'effectue sur la plateforme numérique.

[Retrouver toutes les infos sur le site dédié du département](#)